

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 6 (2008)
Heft: 19: La formation

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial



par
**Jean-Claude
 Crevoisier**

Pour la formation continue

La nécessité autant que l'importance de la formation continue appellent une véritable politique qui ne se limite pas, de la part des élus, à de généreuses envolées lyriques et à de vagues déclarations d'intention sans conséquence pratique.

Le changement et l'innovation, de tout temps, ont dirigé l'évolution tant de l'économie que de la société en général. C'est toujours le cas aujourd'hui. Toutefois le rythme de cette évolution s'est accéléré; ce qui exige, des institutions comme des personnes physiques, une adaptation permanente.

Autrefois, on pouvait croire que l'éducation, acquise dans la petite enfance, puis durant la scolarité obligatoire et enfin au travers de la formation professionnelle initiale, suffirait pour toute la vie. On sait maintenant que cette époque est révolue. Ces années de formation premières restent indispensables. Avec les apprentissages essentiels qui y sont dispensés comme la lecture, l'écriture et le calcul, à cela toutefois doivent aujourd'hui impérativement s'ajouter, pour réussir une insertion économique et sociale future, l'éveil de la curiosité, l'envie d'apprendre, l'acquisition de méthodes de travail efficaces, le développement de compétences favorisant la communication, les relations et la coopération interpersonnelles.

Mais après ce temps, qui devrait être pour tous bénis, de la formation initiale, chacun doit affronter un environnement en perpétuel changement et une production incessante d'informations, des informations à trier pour n'en retenir que ce qui est pertinent et utilisable. Une capacité d'intégration continue des nouveautés est devenue incontournable pour pouvoir tirer profit des changements (et non les subir) qui surviennent; dans la société comme dans la profession apprise.

Le principe d'une formation tout au long de la vie ne s'impose plus seulement pour favoriser l'épanouissement personnel des individus mais bien pour assurer le bon fonctionnement de la société dans son ensemble et des entreprises économiques en particulier.

Cette réalité incontournable devrait conduire à la reconnaissance du caractère d'utilité publique de la formation continue pour tous et de la place qui doit impérativement lui être faite tant dans la législation que dans les budgets de l'Etat et des entreprises.

**Prochain numéro de Défis:
 Le tourisme**
Parution: printemps 2009

IMPRESUM

Sixième année.
 Parait 2 fois/an.

Cotisation annuelle:
 CHF 60.- / individuelle
 CHF 100.- / entreprise

Prix du numéro:
 CHF 15.-

annonces
 publicitaires:
 Secrétariat
 de l'ADJ
 Delémont

N° ISSN:
 1660-9050

Photos:
 © Scoditec Audiovisuel,
 Courrendlin

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien
 Président: Michel Antoine, Delémont.
 Rédacteur responsable: Pierre Boillat, Delémont
 Administration de l'ADJ: Françoise Sigrist Friche, Communance 26, CP 621,
 2800 Delémont, 032 421 36 04, admin@adj.ch
 Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Braehler, Delémont
 Impression: Centre d'Impression Pressor, Delémont



SOMMAIRE

Editorial - Sommaire

LE DOSSIER

LA FORMATION

La déclaration de Bologne

Par Jean-Pierre Faivre

Validation des acquis d'expérience

Par Christelle Comment,
 Florent Cosandey et Charles Miche

L'insertion professionnelle des enseignants diplômés de la HEP-BEJUNE

Par François Gremion

Nécessité des collaborations intercantonales

Par Elisabeth Baume-Schneider

Centre d'enseignement professionnel des industries de la métallurgie (CEPIM)

Par Pierre-Alain Bassin

Description du système d'attribution des subsides de formation

Par Patricia Vollmer

Un dispositif de VAE destiné à un collectif de métier

Par Sandrine Cortessis

Les formations certifiantes d'AvenirFormation

Par Pierre Boillat

Chasseur d'entreprise

Par Pierre Boillat

Swiss Timing

Par Laurence Germiquet

Le coup de gueule: Formation et développement: au secours l'avenir !

Par Michel Antoine



Sources mixtes
 Groupe de produits provenant de
 forêts bien gérées et d'autres
 sources contrôlées

Cert no. SQS-COC-100217
 www.fsc.org
 © 1996 Forest Stewardship Council